

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1621 26 août 2006

SOMMAIRE

ABX Luxembourg Holdings 1 S.A., Luxembourg 77781	M & M Carrelages Concept, S.à r.l., Helmsange	7780
Agence Immobilière Mara Max, S.à r.l., Bertrange 77806	Marko Polo Lux S.A., Luxembourg	77808
Alias Mustang International S.A., Luxembourg 77804	May 24 S.A., Luxembourg	77791
Armatures S.A., Pontpierre 77774	MC International S.A., Luxembourg	77777
Atlas Copco Reinsurance S.A., Luxembourg 77779	MCT Luxembourg Management, S.à r.l., Luxem-	
Avimmo S.A.H., Luxembourg 77807	bourg	77772
Baltika, S.à r.l., Junglinster 77774	Meccarillos France S.A., Luxembourg	77805
Bottega Veneta International, S.à r.l., Luxembourg 77776	Median Holding S.A., Luxembourg	77804
Boyden Luxembourg S.A., Luxembourg 77798	Mediatrade S.A., Luxembourg	77780
Bushlark Property, S.à r.l., Luxembourg 77776	Menuiserie Guy Morheng, S.à r.l., Ehlerange	77804
Deutsche Krankenversicherung Luxembourg S.A 77780	Natural Re S.A., Luxembourg	77778
Deutsche Krankenversicherung Luxembourg S.A 77780	Natural Re S.A., Luxembourg	77778
Eliot Groupe Holding S.A., Luxembourg 77803	Oronte S.A., Luxembourg	77791
Eurosquare (Lux 1), S.à r.l., Luxembourg 77775	Petercam (Luxembourg) S.A., Luxembourg	77773
Eurosquare (Lux 1), S.à r.l., Luxembourg 77776	Pharma Fortune S.A., Luxembourg	77806
Expo Immo S.A., Dudelange	Primer Walker S.A., Dudelange	77805
FB Brokerage Luxembourg S.A., Luxembourg 77773	Priscilla Coiffure, S.à r.l., Bascharage	77808
Fivecom S.A., Luxembourg	RC Europe S.A., Kehlen	77775
Fleurs Service, S.à r.l., Dillingen	Restaurant La Bergerie, S.à r.l., Bech	77772
Frasi Investment Holding S.A., Luxembourg 77774	S.E.I.I., Société Européenne d'Investissement	
G-Re S.A., Luxembourg	Immobilier S.A., Luxembourg	77804
G-Re S.A., Luxembourg	Sandoa, S.à r.l., Luxembourg	77770
Graas-Lavie et Cie, S.e.c.s., Luxembourg 77773	Sanet Luxembourg, S.à r.l., Howald	77808
Immobilière Calista S.A., Luxembourg	Sergio Rossi International, S.à r.l., Luxembourg	77778
IND Invest S.A.H., Luxembourg 77762	Simon S.A., Bridel	77769
Interspazio Holding S.A., Luxembourg	Sofimat S.A.H., Luxembourg	77790
Jean Lamesch Exploitation S.A., Bettembourg 77769	Sternbau, S.à r.l., Howald/Hesperange	77772
Kalahari Investments S.A., Luxembourg 77801	Studio P.M., S.à r.l., Eischen	77807
Kodiak S.A., Biwer	Thiam S.A., Luxembourg	77781
KPI Residential Property 24, S.à r.l., Luxembourg. 77762	Tipica Investment S.A., Luxembourg	77803
Lascafive S.A., Luxembourg 77777	Tsedek S.A., Luxembourg	77771
LCF Edmond de Rothschild Conseil S.A., Luxem-	Tsedek S.A., Luxembourg	77771
bourg	Tsedek S.A., Luxembourg	77771
Lemonland S.A., Luxembourg 77798	Whole In One S.A., Luxembourg	77807
LOGITEM, S.à r.l., Mamer 77806	Wynnchurch Transportation & Logistics, S.à r.l.,	
Lorentzen & Stemoco & Sobelnord S.A., Luxem-	Luxembourg	77791
bourg	Zaxion S.A., Luxembourg	77807



EXPO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération. R. C. Luxembourg B 82.971.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00499, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063282.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 25.035.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07540. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(061999.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

KPI RESIDENTIAL PROPERTY 24, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker. R. C. Luxembourg B 116.869.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth day of May. Before Us, Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated initially under the name of KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l. by deed drawn up on 8 December 2003 by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger, having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795, whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») under number 85 dated 22 January 2004 (page 4042) and whose articles of incorporation have been amended pursuant to several deeds;

and

Mr Wolfgang Barg, born on 26 September 1950, at Mühlheim-Ruhr (Germany) and residing at Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Germany).

BGP INVESTMENT, S.à r.l. for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

Mr Wolfgang Barg, for the above is here represented by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg by virtue of one proxy given under private seal dated 29 May 2006.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name. There is formed a private limited liability company under the name KPI RESIDENTIAL PROPERTY 24, S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the



«Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
- 2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object

- 3.1 The Company's object is to invest in real estate directly or indirectly in Luxembourg and abroad and to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.
- 3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.
- 3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:
 - act as limited partner in a German limited partnership;
- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;
- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;
- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.
- 3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

Art. 4. Duration

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital

- 5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by two hundred fifty (250) shares of fifty Euro (EUR 50) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».
- 5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).
 - 5.3 All Shares will have equal rights.
 - 5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.
- **Art. 6. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of Shares

- 7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.
- 7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management

- 8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»).
- 8.2 The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the shareholder(s).



Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers

- 9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.
- 9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.
- **Art. 10. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any two managers.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers

- 11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.
- 11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers

- 12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.
- 12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.
- 12.3 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.
- 12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.
- 12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.
- 12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.
- 12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 13. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes

- 13.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.
- 13.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.
- 13.3 If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.
- 13.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.
- 13.5 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.
- 13.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.
- 13.7 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 14. Business year

- 14.1 The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.
- 14.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.
 - 14.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Distribution right of shares

15.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.



- 15.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.
- 15.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.
- 15.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.
- 15.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution and liquidation

- 16.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.
- 16.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.
- 16.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 17. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2006.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

Shares:

BGP INVESTMENT, S.à r.l. Mr Wolfgang Barg	235 Shares 15 Shares
Total: two hundred and fifty Shares	250 Shares

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) corresponding to a share capital of twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about two thousand Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named persons, BGP INVESTMENT, S.à r.l. and Mr Wolfgang Barg, representing together the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as Sole Manager of the Company for an undetermined period:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 97.795.

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound by the sole signature of the Sole Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document. The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente mai.

Par-devant Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, constituée sous le nom de KIEL PROPERTY INVESTMENTS, S.à r.l., par acte dressé par le notaire Joseph Elvinger le 8 décembre 2003, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») sous le numéro 85 du 22 janvier 2004 (page 4042) et dont les statuts ont été modifiés par plusieurs actes;

et

Monsieur Wolfgang Barg, né le 26 septembre 1950, à Mühlheim-Ruhr (Allemagne) et demeurant à Düppelstr. 26, D-24105 Kiel (Allemagne).

BGP INVESTMENT, S.à r.l., ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Monsieur Wolfgang Barg, ci-dessus est représenté par Monsieur Régis Galiotto, juriste, résidant à Luxembourg en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 29 mai 2006.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquels comparants, représentés comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier.- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1er. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de KPI RESIDENTIAL PROPERTY 24, S.à r.l qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet

- 3.1 L'objet de la Société est d'investir dans les biens immobiliers directement ou indirectement à Luxembourg ou à l'étranger et d'acquérir ou de vendre ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts dans des entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.
- 3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celuici soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui ferait qu'elle soit engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier.
- 3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité qui serait considérée comme une activité réglementée du secteur financier:
 - agir en qualité d'associé commanditaire d'une société en commandite de droit allemand;
- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante:
- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.
- 3.4 La Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les Sociétés de participation financières.
 - Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.



Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social

- 5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cinquante euros (50 EUR), chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés».
- 5.2 Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.
 - 5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.
 - 5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.
- Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts

- 7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.
- 7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre II.- Gérance

Art. 8. Gérance

- 8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est défini ci-après comme le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après le «Conseil de Gérance»).
- 8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du conseil de gérance

- 9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.
- 9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.
- Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout gérant.

Art. 11. Délégation et agent du gérant unique et du conseil de gérance

- 11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.
- 11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants détermine(nt) les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance

- 12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.
- 12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.
- 12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.
- 12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.
- 12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.
- 12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.
- 12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.



Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 13. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés - Votes

- 13.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.
- 13.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.
- 13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.
- 13.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux réunions à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.
- 13.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote part écrit.
- 13.6 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en nommant par écrit (par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.
- 13.7 Des décisions collectives ne sont valablement prises que seulement si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 14. Exercice social

- 14.1 L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
- 14.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.
 - 14.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 15. Droit de distribution des parts

- 15.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.
- 15.2 Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.
- 15.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
 - 15.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.
- 15.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 16. Dissolution et liquidation

- 16.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.
- 16.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.
- 16.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 17. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

Parts Sociales:

BGP INVESTMENT, S.à r.l	235 Parts sociales
M. Wolfgang Barg	15 Parts sociales
Total: deux cent cinquante Parts Sociales	



Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) correspondant à un capital de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, les comparants précités, BGP INVESTMENT, S.à r.l. et Monsieur Wolfgang Barg, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les résolutions suivantes:

1) Est nommée Gérante unique de la Société pour une période indéterminée:

BGP INVESTMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B. 97.795.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée par la seule signature de tout gérant ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par tout Gérant.

2) Le siège social de la Société est établi au 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, vol. 153S, fol. 75, case 12. – Recu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juin 2006.

J. Elvinger.

(054855.03/211/430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

JEAN LAMESCH EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord. R. C. Luxembourg B 23.555.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR09025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

E. Marot

Administrateur

(062119.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

SIMON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8124 Bridel, 15, rue des Carrefours. R. C. Luxembourg B 49.362.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui a eu lieu à Luxembourg, le 7 juin 2004 à 10 00 heures

L'Assemblée Générale considère le mandat de Mme Betsie ten Brinke échu.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062125.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



SANDOA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 110.676.

L'an deux mille six, le vingt-huit avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée SANDOA, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, constituée originairement sous la dénomination de G & C COMMUNICATION GROUP S.r.l. suivant acte reçu par Maître Paolo De Agostini, notaire de résidence à Rome, en date du 7 novembre 2001, dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés, contenant en outre le changement de la dénomination sociale en SANDOA S. à r.l., une refonte complète des statuts, reçu par le notaire instrumentant en date du 4 mai 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 22 du 4 janvier 2006.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente prie le notaire d'acter que:

- I.- Les associés, présents ou représentés, et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Ladite liste et la procuration, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec l'acte.
- II.- Il ressort de la liste de présence que toutes les quatre cents (400) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut valablement se prononcer sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.
 - III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1.- Transfert du siège social de L-2449 Luxembourg 17, boulevard Royal aux lles Vierges Britanniques, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, et adoption par la société de la nationalité des lles Vierges Britanniques.
- 2.- Démission du gérant actuellement en fonction et décharge lui est accordée pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.
 - 3.- Divers.

Ceci exposé, les comparants prémentionnés, représentés comme il est dit, ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit leurs résolutions, prises chacune séparément, à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver le bilan et le compte de pertes et profits au 21 avril 2006 et de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg, L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal aux lles Vierges Britanniques à 3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town Tortola, et de faire adopter par la société la nationalité des lles Vierges Britanniques, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité de l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission du gérant actuellement en fonction et de lui accorder décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, avec tous pouvoirs de substitution et de délégation, à l'effet d'accomplir, individuellement ou conjointement, toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société à Road Town, Tortola afin d'enregistrer la Société aux Iles Vierges Britanniques, de signer tous actes et documents y afférents et de faire toutes les démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Quatrième résolution

L'assemblée décide que tous les documents relatifs à la société au Grand-Duché de Luxembourg seront conservés pendant une période de cinq ans à l'ancien siège de la société.

Condition suspensive

Les résolutions ci-dessus sont prises sous la condition suspensive de l'inscription de la Société par les autorités des lles Vierges Britanniques compétentes.

Tous pouvoirs sont conférés à Madame Luisella Moreschi, prénommée, pour faire constater par-devant notaire la réalisation de la condition suspensive.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg., les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Wolter-Schieres, R. Biltgen et H. Hellinckx.



Enregistré à Mersch, le 8 mai 2006, vol. 436, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 juin 2006.

(055025.02/242/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

H. Hellinckx.

FIVECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 69.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03732, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

FIVECOM S.A., Société Anonyme

Signature

(056181.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

LCF EDMOND DE ROTHSCHILD CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 59.956.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2006, réf. LSO-BR03517, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Signature.

(056585.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

TSEDEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.983.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062055.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

TSEDEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.983.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062058.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

TSEDEK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 51.983.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2006, réf. LSO-BR00722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(062060.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



STERNBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1363 Howald/Hesperange, 40, rue du Couvent. R. C. Luxembourg B 61.300.

EXTRAIT

Il résulte:

- d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés de la société STERNBAU, S.à r.l. tenue sous seing privé en date du 24 mai 2006 et enregistré à Luxembourg-Sociétés, le 31 mai 2006, référence LSO-BQ09169, que:
 - 1) Le sieur James Harper, directeur de sociétés, est confirmé comme gérant technique pour une durée indéterminée;
 - 2) L'assemblée accepte la démission du sieur Peter lan Martinus Blom en sa qualité de gérant et ceci à effet immédiat;
- 3) Le sieur Iraklis Daniilidis, homme d'affaires, demeurant au 40, rue du Couvent à L-1363 Howald-Hesperange, ce acceptant, est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée;
- 4) Conformément à l'article 12 des statuts, la société STERNBAU, S.à r.l. est engagée à l'égard de tiers en toutes circonstances par la signature conjointe de son gérant technique et de son gérant administratif;
- d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des associés de la société STERNBAU, S.à r.l. tenue sous seing privé en date du 26 mai 2006, et enregistré à Luxembourg-Sociétés, le 31 mai 2006, référence LSO-BQ09174, que:
- 1) le gérant administratif Iraklis Daniilidis, prénommé, pourra valablement engager et représenter par sa seule signature et sans limitation aucune la société STERNBAU S.à r.l. auprès de toutes banques, office des comptes chèques postaux et de toutes autres institutions financières, de crédit, de leasing ou assimilés;
- 2) le gérant administratif Iraklis Daniilidis, prénommé, est autorisé et pourra valablement constituer des mandataires portant le titre de fondé(s) de pouvoir, qu'il choisira et nommera par sa seule signature, étant précisé que le(s)dit(s) fondé(s) de pouvoir général pourra (pourront) valablement engager et représenter par sa (leur) seule signature et sans limitation aucune la société STERNBAU, S.à r.l. auprès de toutes banques, office des comptes chèques postaux et de toutes autres institutions financières, de crédit, de leasing ou assimilés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour extrait conforme

STERNBAU, S.à r.l.

AECONOMIA CONSULT

Le mandataire ad hoc

W. Zanier

Maitre en Droit des Affaires et Droit Financier

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04443. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(056429.3/1156/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juin 2006.

RESTAURANT LA BERGERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6251 Bech, Maison 1 Geyershof.

R. C. Luxembourg B 96.098.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1er juin 2006.

Signature.

(950056.03/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 2 juin 2006.

MCT LUXEMBOURG MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 6, rue Dicks. R. C. Luxembourg B 109.740.

EXTRAIT

Il résulte de divers courriers adressés à la société que Messieurs Michael Levy, Philipp Leibundgut et Monsieur Morris Katri ont démissionné de leur poste de gérant avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06355. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062394.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



FLEURS SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6350 Dillingen, 3, rue de la Sûre.

R. C. Luxembourg B 58.597.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 31 mai 2006, réf. DSO-BQ00293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Van Der Burg

Le gérant

(953597.03//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 12 juin 2006.

FB BROKERAGE LUXEMBOURG, Société Anonyme, (anc. T.C.D. MANAGEMENT).

Siège social: L-1470 Luxembourg, 66, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 56.832.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social en date du 12 mai 2006

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Le mandat de l'administrateur-délégué est reconduit jusqu'à l'AG statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

FB BROKERAGE LUXEMBOURG

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08720. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062005.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

PETERCAM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 22.418.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Ch. Bertrand / M. Pinte

Administrateur-Directeur / Directeur

(062186.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

GRAAS-LAVIE ET Cie, Société en commandite simple.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 13, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 44.115.

Extrait de la décision du gérant en date du 16 juin 2006

En conformité avec l'article 4 des statuts, la Gérante décide de transférer le siège social à l'intérieur de la Ville de Luxembourg de son adresse actuelle: 1, rue Philippe II à L-2340 Luxembourg au 13, rue Philippe II à L-2340 Luxembourg avec effet au 15 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

GRAAS-LAVIE ET CIE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062523.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



FRASI INVESTMENT HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II. R. C. Luxembourg B 27.876.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2006

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur:
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Raul Marques, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard loseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2006.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1er juin 2006, réf. LSO-BR00332. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062151.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

BALTIKA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Z.A. Langwies. R. C. Luxembourg B 109.904.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08024, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 30 juin 2006.

BALTIKA, S.à r.l.

Signature

(062267.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

ARMATURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4392 Pontpierre, rue de Schifflange. R. C. Luxembourg B 8.775.

EXTRAIT

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Monsieur Robert Engel, nommé Président du Conseil d'Administration jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, Directeur Général de l'ARES, né le 8 juillet 1956 à Luxembourg, et demeurant au 65, rue de la Ferme, L-3235 Bettembourg (Luxembourg),
- Monsieur Henri Reding, nommé Administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009, Directeur Commercial de l'ARES, né le 21 juillet 1967 à Luxembourg, et demeurant au 10, rue du Ruisseau, L-5761 Hassel (Luxembourg),
- Monsieur Gérard Evrard, nommé Administrateur jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007, Directeur Financier de l'ARES, né le 30 septembre 1955 à Saint-Marc (Belgique), et demeurant au 28, rue Les Champs Vignettes, B-6747 Saint-Léger (Belgique).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pontpierre, le 2 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Un Administrateur / Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR10040. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062531.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



RC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8287 Kehlen, Zoning Industriel. R. C. Luxembourg B 87.456.

Le bilan au 31 décembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07554, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

LUCAS COMPANY SERVICES S.A.

Signature

(062272.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

INTERSPAZIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 64.430.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2006, réf. LSO-BR06482, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2006.

Signature.

(062290.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

EUROSQUARE (LUX 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 116.181.

Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 10 mai 2006

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 10 mai 2006, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 250 parts sociales d'une valeur de 25 euros chacune, à Nick Aspinall, residing at 53 Vineyard Hill Road, London SW19 7JH, United Kingdom;
- 250 parts sociales d'une valeur de 25 euros chacune, à Daniel Bradford, residing at 136 Plympton Road, Sudbury MA, 01776-1805, United States of America.

Ainsi, les parts de la société EUROSQUARE (LUX 1), S.à r.l., sont réparties de la manière suivante:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

H.-P. Schut

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03966. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062301.4/710/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

IMMOBILIERE CALISTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte. R. C. Luxembourg B 87.929.

Extrait de la délibération du conseil d'administration en date du 25 avril 2006

Le Conseil d'Administration de la société IMMOBILIERE CALISTA S.A. décide de transférer le siège social à l'adresse suivante:

boulevard Grande-Duchesse Charlotte 25A à L-1331 Luxembourg.

Cette décision prend effet dès aujourd'hui.

M. Blankenberg

L'administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062424.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



EUROSQUARE (LUX 1), S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 116.181.

Extrait des Résolutions des Associés du 8 juin 2006

Les associés de EUROSQUARE (LUX 1), S.à r.l. (la «Société»), ont décidé comme suit:

- d'accepter la démission de M. Hille-Paul Schut et M. Michel van Krimpen, en tant que Gérants, et ce avec effet au 8 juin 2006,
- de nommer M. Robert Kimmels, né le 4 mars 1969 à Breukelen, Pays-Bas, résidant au 44, rue de Kiem, L-1857 Luxembourg, gérant de la société avec effet au 8 juin 2006,
- de nommer M. Alan Botfield, né le 22 décembre 1970 à Stirling, Ecosse, Royaume-Uni, résidant au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, gérant de la société avec effet au 8 juin 2006.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

H.-P. Schut

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR03958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062301.5/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

BUSHLARK PROPERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 114.132.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 mai 2006

En date du 30 mai 2006, l'associé unique a décidé:

- 1. De nommer en qualité de gérants de la société:
- Monsieur Camille Paulus, né à Schifflange, le 6 décembre 1940, consultant, ayant son adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;
- Monsieur Eric Vanderkerken, né à Esch-sur-Alzette, le 27 janvier 1964, employé privé, ayant son adresse professionnelle à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich;
 - 2. La société est engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062371.3/751/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

BOTTEGA VENETA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 5.789,04.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R. C. Luxembourg B 75.815.

EXTRAIT

L'associé unique de BOTTEGA VENETA INTERNATIONAL, S.à r.l., BOTTEGA VENETA B.V., a décidé en date du 24 avril 2006:

- d'accepter la démission de M. Marco Biagioni comme gérant de la société avec effet à partir du 3 mars 2006;
- de nommer M. Carmine Rotondaro, né le 9 mai 1974 à Cosenza, Italie, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyes, Luxembourg, comme gérant de la Société avec effet à partir du 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOTTEGA VENETA INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07487. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062417.6/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

77777



LASCAFIVE S.A., Société Anonyme, (anc. NEW SUPERIOR).

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes. R. C. Luxembourg B 69.649.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle Ordinaire à Luxembourg le 8 mai 2006

L'Assemblée nomme aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Davide Enderlin,
- Monsieur Rémy Meneguz,
- Monsieur Giovanni Vittore,

et à la fonction de commissaire aux comptes de la société:

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Les mandats d'administrateurs et du commissaire aux comptes ainsi nommés viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

P. Rochas

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2006, réf. LSO-BQ03784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062380.6/636/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

MC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté. R. C. Luxembourg B 103.322.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 21 juin 2006, que:

Sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011:

- Monsieur Thierry Jacob, diplômé de l'Institut Commercial de Nancy, demeurant à Luxembourg,
- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant à Dudelange (L),
- Monsieur Gualtiero Trucco, Administrateur de sociétés, demeurant au 20, bd de Suisse, MC-98000 Monaco.

Est réélu Commissaire aux Comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, Comptable, demeurant à Pianezzo, 26, CH-6582 Carabella.

Luxembourg, le 21 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062386.3/802/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

LORENTZEN & STEMOCO & SOBELNORD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri. R. C. Luxembourg B 86.271.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 2 mai 2006

Conseil d'Administration:

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de son mandat de Dirigeant Maritime de Monsieur Geert Asselman et décide de nommer en son remplacement Madame Rebecca Andries, Dirigeant Maritime, demeurant à L-8071 Bertrange, 16 Cité Riedgen. Dorénavant Madame Rebecca Andries en sa qualité de déléguée à la gestion journalière pourra engager la société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

M. Van Mael

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062761.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



SERGIO ROSSI INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée. Capital social: EUR 2.212.500,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R. C. Luxembourg B 74.072.

EXTRAIT

L'associé unique de SERGIO ROSSI INTERNATIONAL, S.à r.l., GUCCI LUXEMBOURG S.A., a décidé en date du 24 avril 2006:

- d'accepter la démission de M. Marco Biagioni comme gérant de la société avec effet à partir du 3 mars 2006;
- de nommer M. Carmine Rotondaro, né le 9 mai 1974 à Cosenza, Italie, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyes, Luxembourg, comme gérant de la Société avec effet à partir du 3 mars 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SERGIO ROSSI INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR07483. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062418.6/2460/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

NATURAL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 109.503.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le mercredi 31 mai 2006 au siège social à 11.00 heures

- 1) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:
- M. Carlos Javier Alvarez Fernández;
- M. José Alberto Valdés Figueroa;
- M. Sergio Tarallo;
- M. Claude Weber.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 délibérant sur les comptes annuels de 2006.

2) L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises indépendant PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 délibérant sur les comptes annuels de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

J.A.V. Figueroa / C. Weber

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08362. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062435.3/4685/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

NATURAL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 109.503.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 31 mai 2006

Résolution 7: Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg à partir du 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08361. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062433.3/4685/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



ATLAS COPCO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 22.344.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le mardi 6 juin 2006 au siège social à 15.00 heures

1) L'Assemblée décide de nommer comme administrateurs:

Alex Bongaerts;

Leif Victorin:

Claude Weber.

Leur mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 délibérant sur les comptes annuels de 2006.

2) L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises indépendant KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 délibérant sur les comptes annuels de 2006.

Pour extrait sincère et conforme

C. Weber

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062425.3/4685/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

G-RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 104.412.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 30 mars 2006

Résolution 8: Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg à partir du 19 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08342. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062444.3/4685/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

G-RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl. R. C. Luxembourg B 104.412.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2006 tenue au siège social de la société

L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'Assemblée décide de renouveler le mandat des Administrateurs suivants:
- M. Marc Giorgetti, Président;
- M. Paul Giorgetti, Administrateur;
- M. Paul Feider, Administrateur.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de 2007 qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social de 2006.

- L'Assemblée nomme HRT REVISION, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2007 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08340. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062446.3/4685/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.



DEUTSCHE KRANKENVERSICHERUNG LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

H. R. Luxemburg B 45.762.

Auszug aus dem Protokoll über die ordentliche Hauptversammlung am Freitag, dem 02.06.2006

Zu TOP 4

Das Rücktrittsgesuch von Herrn Josef Kreiterling als Verwaltungsratsmitglied zum 13. April 2006 wird angenommen. Die Hauptversammlung dankt Herrn Kreiterling für seine Mandatsausübung.

Hr. Andreas Sauter, wohnhaft in Kornelimünsterstrasse 1, D-50933 Köln, wird zum Mitglied des Verwaltungsrates bestellt. Die Laufzeit des Mandates beginnt am 14. April 2006 und wird für 5 Jahre bestätigt (Verwaltungsratsitzung in 2011).

Zu TOP 5

Die Gesellschaft KPMG AUDIT wird - bei einer Enthaltung - zum Wirtschaftsprüfer für das Geschäftsjahr 2006 gewählt.

Luxemburg, den 2. Juni 2006.

A. Welsch.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08195. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(062452.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

DEUTSCHE KRANKENVERSICHERUNG LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: 43, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 45.762.

Constitué par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 décembre 1993, acte publié au Mémorial C 36 du 28 janvier 1994.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08196, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DKV LUXEMBOURG S.A.

G. Niederehe

Administrateur-Délégué

(062428.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 juin 2006.

MEDIATRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian.

R. C. Luxembourg B 77.138.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, le 31 mai 2006 à 10.00 heures

Première résolution

L'assemblée générale décide de nommer un nouveau conseil d'administration composé comme suit:

- Marco Sterzi, conseil économique, résidant à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve;
- Francesca Docchio, employée privée, résidant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-
 - Xavier Mangiullo, employé privé, résidant professionnellement à L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve. Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer un nouveau Commissaire aux Comptes Monsieur Carlo Rota, réviseur d'entreprises, résidant professionnellement in Via Maino, 6, I-21013 Gallarate (VA).

Le mandat expira à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2010.

Luxembourg le 6 juin 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi / F. Docchio

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08546. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063247.3/850/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



THIAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 81.911.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean Bintner en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean Bintner. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2007.

Pour la société THIAM S.A.

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04118. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063009.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

ABX LUXEMBOURG HOLDINGS 1 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller. R. C. Luxembourg B 116.860.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-ninth of May.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich. (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

- 1. 3i GROUP PLC, a public company incorporated under the laws of England (registered number 1142830), with its registered office at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i GROUP), acting through its manager, 3i INVESTMENTS PLC (registered number 3975789) (3i INVESTMENTS);
- 2. 3i EUROPARTNERS IVa L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907 (registered number LP 8454), with its principal place of business at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVa), acting through its manager, 3i INVESTMENTS;
- 3. 3i EUROPARTNERS IVb L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907 (registered number LP 8455), with its principal place of business at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVb), acting through its manager, 3i INVESTMENTS;
- 4. 3i EUROPARTNERS IVc L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907 (registered number 9545), with its principal place of business at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVc), acting through its manager, 3i INVESTMENTS;
- 5. 3i EUROPARTNERS IVk L.P., a limited partnership registered under the Limited Partnerships Act 1907 (registered number 9502), with its principal place of business at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVk), acting through its manager, 3i INVESTMENTS.

The above appearing parties are hereby represented by Jean François Bouchoms, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg by way of proxies signed in London on 25th May 2006.

These proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in their respective capacities, have requested the officiating notary to enact the following articles of incorporation (the Articles) of a company, which they declare to establish as follows:

Name - Registered office - Duration - Object

Art. 1. Name. There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the shares hereafter created, a public limited liability company (société anonyme) under the name of ABX LUXEM-BOURG HOLDINGS 1 S.A. (the Company).

Art. 2. Registered Office

- 2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the General Meeting), deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the Board of Directors).
- 2.2 The Board of Directors shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.
- 2.3 If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.



Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 4. Corporate Objects

- 4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.
- 4.2 The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time and namely but not limited to, its portfolio of securities of whatever origin, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, to receive or grant licenses on intellectual property rights and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.
- 4.3 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.
 - 4.4 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

Share capital - Shares

Art. 5. Share Capital

- 5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 64,976.- (sixty-four thousand nine hundred seventy-six euro), represented by 52,400 (fifty-two thousand four hundred) shares having a nominal value of EUR 1.24 (one euro twenty-four cents) each.
- 5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art 6 Shares

- 6.1 The shares of the Company shall be in registered form.
- 6.2 A register of shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of shares will be established by inscription in the said register.
- 6.3 Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by the chairman of the Board of Directors and one other director.
- 6.4 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.
- 6.5 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding shares may be called at any time at the discretion of the Board of Directors, provided however that calls shall be made on all the shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent. per year calculated from the date when payment was due.
- 6.6 The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).

Management - Supervision

Art. 7. Appointment and Dismissal of Directors

- 7.1 The Company shall be managed by a Board of Directors of at least three 3 members, composed of A director(s) and B director(s), either shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six 6 years, by a General Meeting. The directors may be dismissed at any time and at the sole discretion of a General Meeting.
 - 7.2 Retiring members of the Board of Directors are eligible for re-election.
- 7.3 In the event of a vacancy on the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting.

Art. 8. Meetings of the Board of Directors

- 8.1 The Board of Directors may elect from among its members a chairman. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.
 - 8.2 The first chairman may be appointed by a General Meeting.
- 8.3 The chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board of Directors. In his absence, the General Meeting or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.
- 8.4 Meetings of the Board of Directors are convened by the chairman or by any other two members of the Board of Directors.
- 8.5 The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least an eight (8) days' written notice of board meetings shall be given.
 - 8.6 The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.
 - 8.7 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.
- 8.8 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.



- 8.9 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another director as his proxy.
- 8.10 A director may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two directors are present at the meeting.
- 8.11 Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.
- 8.12 The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented, it being understood that at least an A director and a B director shall be present..
- 8.13 Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.
- 8.14 A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board of Directors shall be obliged to inform the Board of Directors thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board of Directors. At the next General Meeting, before votes are taken in any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company.
- 8.15 In case a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to a conflict of interests, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.
- 8.16 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have a personal interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors

- 9.1 The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the chairman or by any two other directors. Any proxies will remain attached thereto.
- 9.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman or by any two other directors.
- Art. 10. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the present Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors.

Art. 11. Delegation of Powers

- 11.1 The Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for definite transactions and revoke such appointments at any time.
- 11.2 The Board of Directors may entrust the daily management of the Company's business to one or more directors, who will be called managing directors. The delegation in favour of a member of the Board of Directors is subject to the prior authorisation of the General Meeting.
- 11.3 The Company shall be bound towards third parties either (i) by the sole signature of any one A director in all matters or (ii) by the joint signatures of one A director and one B director in all matters or (iii) the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors, but only within the limits of such power.

Art. 12. Indemnification

- 12.1 The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.
- 12.2 In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Art. 13. Statutory Auditor

- 13.1 The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors (commissaire aux comptes), appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office not to exceed six (6) years.
 - 13.2 They may be re-elected and removed at any time.

General meetings of shareholders

Art. 14. Powers of the General Meeting of Shareholders. The General Meeting properly constituted represents the entire body of shareholders. It has the powers conferred upon it by the Companies Act.



Art. 15. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings

- 15.1 The annual general meeting of the shareholders of the Company (the Annual General Meeting) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the third Monday in June of each year at 11.00 a.m..
- 15.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.
- 15.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 16. Proceedings - Vote

- 16.1 General Meetings shall meet upon call of the Board of Directors or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.
- 16.2 It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned shareholders must indicate the agenda of the meeting.
 - 16.3 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days prior notice.
 - 16.4 All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.
- 16.5 If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.
- 16.6 Any shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be shareholder.
- 16.7 The Board of Directors may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.
 - 16.8 Each share entitles its shareholder to one (1) vote.
- 16.9 Except as otherwise required by the Companies Act, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present and voting, without any quorum requirements.
- 16.10 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.
- 16.11 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any share-holder who wishes to do so.
- 16.12 However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board of Directors or any two other directors.

Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 17. Financial Year. The Company's financial year shall begin on 1st January and shall terminate on 31st December of each year.

Art. 18. Annual Accounts

- 18.1 Each year, at the end of the financial year, the Board of Directors will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act.
- 18.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board of Directors will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor who will thereupon draw up his report.
- 18.3 A fortnight before the Annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the statutory auditor's and such other documents as may be required by the Companies Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders during regular business hours.

Art. 19. Distribution of Profits

- 19.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors represents the net profit.
- 19.2 Every year five (5) per cent. of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.
 - 19.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.
- 19.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors within the limits of the decision of the General Meeting.
- 19.5 Interim dividends may be paid by the Board of Directors within the conditions provided for by the Companies Act.
- 19.6 The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

- **Art. 20. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles.
- **Art. 21. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, deliberating in the manner required for amendments to the Articles, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

77785



General provision

Art. 22. All matters not governed by the present Articles shall be determined in accordance with the provisions of the Companies Act.

Transitional provisions

The first business year begins today and ends on 31 December 2006.

The first Annual General Meeting will be held in 2007.

Subscription

The Articles of the Company having thus been established, the parties appearing hereby declare that they subscribe to 52,400 (fifty-two thousand four hundred) shares representing the total share capital as follows:

· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Shareholders	Number of	Payments
	shares	(in euro)
	subscribed	
3i GROUP, prenamed	20,960	25,990.40
3i EUROPARTNERS IVa, prenamed	7,860	9,746.40
3i EUROPARTNERS IVb, prenamed	7,860	9,746.40
3i EUROPARTNERS IVc, prenamed	7,860	9,746.40
3i EUROPARTNERS IVk, prenamed	7,860	9,746.40
	52,400	64,976.00

All these shares have been paid up to an extent of EUR 64,976.- (sixty-four thousand nine hundred seventy-six euro) by the shareholders by payment in cash such that the sum of EUR 64,976.- (sixty-four thousand nine hundred seventy-six euro) is from now on at the free disposal of the Company; proof thereof having been given to the officiating notary.

Statement - Costs

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed by article 26 of the Companies Act have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of its formation, is approximately evaluated at EUR 1,800.- (one thousand eight hundred euro).

Extraordinary general meeting of shareholders

The above named parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded to hold an extraordinary general meeting of shareholders and having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1. the number of directors is set at three directors and that of the statutory auditor (commissaire aux comptes) at one:
 - 2. the following three persons are appointed as A and B directors of the Company:
- Mr Stuart McMinnies, investment manager, born on 11 March 1968 in Staplehurst (United Kingdom), with professional address at 16 Palace Street, London SW1E 5JD (United Kingdom), A director;
- Mr Robert Van Goethem, investment manager, born on 7 February 1961 in Galveston (Texas, USA), with professional address at 72 Cornelis Schuytstraat 1071 JL Amsterdam (The Netherlands), A director; and
- Mr Robert Kimmels, director of companies, born on 4 March 1969 in Breukelen (The Netherlands), with professional address at 9, rue Schiller in L 2519 Luxembourg, B director.
- 3. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., with registered office in L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, registered with the Luxembourg Trade Register under the number B 65.477, is appointed as statutory auditor of the Company;
 - 4. the Company's registered office shall be at 9 rue Schiller, L 2519 Luxembourg;
- 5. the term of office of the directors of the Company shall end at the Annual General Meeting to be held in 2012 approving the annual accounts of 2011; and
- 6. the term of office of the statutory auditor shall end at the Annual General Meeting to be held in 2011 approving the annual accounts of 2010.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this docu-

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-neuf mai.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).



Ont comparu:

- 1. 3i GROUP PLC, une société anonyme constituée selon les lois d'Angleterre (numéro d'immatriculation 114830), avec siège social au 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i GROUP), agissant via 3i INVESTMENTS plc (numéro d'immatriculation 3975789) (3i INVESTMENTS);
- 2. 3i EUROPARTNERS IVa L.P., un Limited Partnership formé selon le Limited Partnerships Act 1907 (numéro d'immatriculation LP 8454), ayant son lieu d'activité principal au 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVa), agissant via 3i INVESTMENTS;
- 3. 3i EUROPARTNERS IVb L.P., un Limited Partnership formé selon le Limited Partnerships Act 1907 (numéro d'immatriculation LP 8455), ayant son lieu d'activité principal au 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVb), agissant via 3i INVESTMENTS;
- 4. 3i EUROPARTNERS IVc L.P., un Limited Partnership formé selon le Limited Partnerships Act 1907 (numéro d'immatriculation LP 9545), ayant son lieu d'activité principal au 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVc), agissant via 3i INVESTMENTS;
- 5. 3i EUROPARTNERS IVk L.P., un Limited Partnership formé selon le Limited Partnerships Act 1907 (numéro d'immatriculation LP 9502), ayant son lieu d'activité principal au 16 Palace Street, London SW1E 5JD (3i EUROPARTNERS IVk), agissant via 3i INVESTMENTS;

Les parties comparantes sont ici représentées par Jean-François Bouchomx, Avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu de procurations signées à Londres le 25 mai 2006.

Ces procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises ensemble à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leurs qualités respectives, ont requis le notaire instrumentaire de dresser les statuts (les Statuts) d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et qu'ils arrêtent comme suit:

Dénomination - Siège social - Durée - Objet

Art. 1er. **Dénomination.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront être créées à l'avenir, une société anonyme prenant la dénomination de ABX LUXEMBOURG HOLDINGS 1 S.A. (la Société).

Art. 2. Siège Social

- 2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale) statuant comme en matière de changement des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du conseil d'administration de la Société (le Conseil d'Administration).
- 2.2 Le Conseil d'Administration a également le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.
- 2.3 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.
 - Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Objet Social

- 4.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.
- 4.2 La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat ou de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêt, avance ou garantie.
- 4.3 Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.
 - 4.4 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.

Capital social - Actions

Art. 5. Capital Social

- 5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 64.976,- (soixante-quatre mille neuf cent soixante seize euros), représenté par 52.400 (cinquante-deux mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1,24 (un euro vingt-quatre cents) chacune.
- 5.2 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de changement des Statuts.

Art. 6. Actions

6.1 Les actions sont nominatives.



- 6.2 Un registre des actions sera tenu au siège de la Société, où il pourra être consulté par chaque actionnaire. La propriété des actions sera établie par inscription dans le registre.
- 6.3 Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des actionnaires seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur.
- 6.4 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.
- 6.5 Les sommes non libérées, le cas échéant, des actions souscrites peuvent être appelées à tout moment et à la discrétion du Conseil d'Administration, à condition toutefois que les appels de fonds seront faits sur toutes les actions dans la même proportion et au même moment. Tout arriéré de paiement donnera de plein droit lieu à des intérêts de retard de dix (10) pour cent par an à partir de la date à laquelle le paiement est du en faveur de la Société.
- 6.6 La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915).

Administration - Surveillance

Art. 7. Nomination et Révocation des Administrateurs

- 7.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois (3) membres, composé d'administrateur(s) A et d'administrateur(s) B, actionnaires ou non, qui seront nommés par l'Assemblée Générale pour un terme ne pouvant excéder six (6) ans. Les administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.
 - 7.2 Les administrateurs sortants sont rééligibles.
- 7.3 En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, démission ou autrement, les administrateurs restants peuvent se réunir et peuvent élire à la majorité un administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 8. Réunion du Conseil d'Administration

- 8.1 Le Conseil d'Administration élit un président parmi ses membres. Il peut désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.
 - 8.2 Le premier président sera désigné par l'Assemblée Générale.
- 8.3 Le président présidera toutes Assemblées Générales et toutes réunions du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale, respectivement le Conseil d'Administration choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.
- 8.4 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du conseil.
- 8.5 Les administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, le délai de convocation sera d'au moins huit (8) jours.
- 8.6 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou représentés.
 - 8.7 Les réunions sont tenues aux lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation.
- 8.8 Il peut être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque administrateur donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une période et à un endroit dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil d'Administration.
- 8.9 Chaque administrateur peut agir à une réunion en nommant comme son mandataire un autre administrateur par lettre, téléfax, télégramme ou télex.
- 8.10 Un administrateur peut représenter plus d'un de ses collègues, à la condition toutefois qu'au moins deux administrateurs participent à la réunion.
- 8.11 Les administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil d'Administration par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil d'Administration puissent s'entendre et se parler mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.
- 8.12 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.
- 8.13 Les résolutions signées par tous les administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, téléfax ou telex.
- 8.14 Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'accord du Conseil d'Administration sera obligé d'en informer le Conseil d'Administration et il en sera fait état dans le procèsverbal de la réunion. Il ne pourra participer à cette délibération du conseil. A la prochaine Assemblée Générale, avant tout autre vote, les actionnaires seront informés des cas dans lesquels un administrateur avait un intérêt personnel contraire à celui de la Société.
- 8.15 Au cas où un quorum du Conseil d'Administration ne peut être atteint à cause d'un conflit d'intérêts, les décisions prises par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés et votants à cette réunion seront réputés valables.
- 8.16 Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des administrateurs ou directeurs de la Société ont un intérêt personnel



dans, ou sont administrateurs, associés, directeurs ou employés d'une telle société ou entité. Tout administrateur qui serait administrateur, directeur ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, pour la seule raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

Art. 9. Décisions du Conseil d'Administration

- 9.1 Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil d'Administration. Toutes procurations y resteront annexées.
- 9.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président ou par deux autres administrateurs.
- Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés par la Loi de 1915 ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs

- 11.1 Le Conseil d'Administration peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs donner des pouvoirs pour des transactions déterminées et révoquer de tels pouvoirs à tout moment.
- 11.2 Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à une ou plusieurs personnes, administrateurs ou non. Cette délégation nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.
- 11.3 La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers soit (i) par la signature individuelle d'un administrateur A pour toutes les matières ou (ii) par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B dans toutes les matières ou (iii) les signatures conjointes ou la signature individuelle de tous fondés de pouvoir spéciaux auxquels de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

Art. 12. Indemnisation

- 12.1 La Société peut indemniser tout administrateur ou directeur et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses raisonnablement encourues par lui en rapport avec toute action, procès ou procédure à laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un administrateur ou directeur de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté en relation avec des affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.
- 12.2 En cas d'arrangement, l'indemnisation sera seulement réglée en relation avec les affaires couvertes par l'arrangement et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses devoirs de la manière visée ci-dessus. Le précédent droit d'indemnisation n'exclut pas d'autres droits auxquels il a droit.

Art. 13. Révision des comptes

- 13.1 La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires aux comptes, nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, ledit mandant ne pouvant pas excéder six (6) ans.
 - 13.2 Les commissaires aux comptes sont rééligibles et révocables à tout moment.

Assemblées Générales des Actionnaires

Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi de 1915 et les Statuts.

Art. 15. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales

- 15.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) se réunit au siège social de la Société ou à un autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième lundi du mois de juin de chaque année à 11 heures du matin.
- 15.2 Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit. L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.
- 15.3 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

Art. 16. Procédure - Vote

- 16.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux administrateurs agissant conjointement.
- 16.2 L'Assemblée Générale devra être convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour.
- 16.3 Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.
 - 16.4 Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.
- 16.5 Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.



- 16.6 Tout actionnaire aura le droit de voter à toute Assemblée Générale en nommant par écrit ou par téléfax, cable, télégramme ou télex une autre personne, pas nécessairement un actionnaire, comme mandataire.
 - 16.7 Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.
 - 16.8 Chaque action donne droit à une (1) voix.
- 16.9 Sauf dans les cas prévus par la Loi de 1915, les résolutions des Assemblées Générales dûment convoquées seront valablement prises par la majorité simple des actionnaires présents et votants, sans qu'un quorum ne soit requis.
- 16.10 Avant de commencer les délibérations, le président de l'Assemblée Générale nomme un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.
- 16.11 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui en fait la demande.
- 16.12 Cependant et au cas où des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs.

Année Sociale - Comptes Annuels - Répartition des Bénéfices

Art. 17. Année Sociale. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

Art. 18. Comptes Annuels

- 18.1 Chaque année, à la fin de l'année sociale, le Conseil d'Administration dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi de 1915.
- 18.2 Le Conseil d'Administration soumettra au plus tard un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle ordinaire le bilan et le compte de profits et pertes ensemble avec leur rapport et les documents afférents tels que prescrits par la loi, à l'examen d'un commissaire aux comptes, qui rédigera sur cette base son rapport de révision.
- 18.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents requis par la Loi de 1915, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

Art. 19. Répartition des Bénéfices

- 19.1 Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil d'Administration.
- 19.2 Chaque année cinq (5) pour cent du bénéfice net est affecté à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.
 - 19.3 L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.
- 19.4 Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration dans les limites de décision de l'Assemblée Générale.
- 19.5 Le Conseil d'Administration est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires en observant les prescriptions légales de la Loi de 1915.
- 19.6 L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

Dissolution - Liquidation

- Art. 20. Dissolution. La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale qui déterminera le mode de liquidation, nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.
- Art. 21. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, en délibérant conformément aux conditions exigées pour les modifications des Statuts, décidera du mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

Disposition Générale

Art. 22. Pour tous les points qui ne sont pas régis par les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi de 1915.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et s'achève le 31 décembre 2006.

La première Assemblée Générale Annuelle sera tenue en 2007.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants déclarent qu'ils souscrivent les 64.976 (cinquante-deux mille quatre cents) actions représentant la totalité du capital social comme suit:

Actionnaire	Nombre	Paiements
	d'actions	(en euros)
	souscrites	
3i GROUP, précité	20.960	25.990,40
3i EUROPARTNERS IVa, précité	7.860	9.746,40



3i EUROPARTNERS IVb, précité	7.860	9.746,40
3i EUROPARTNERS IVc, précité		9.746,40
3i EUROPARTNERS IVk, précité		9.746,40
	52 400	64 976 00

Toutes ces actions ont été libérées à hauteur de de EUR 64.976,- (soixante-quatre mille neuf cent soixante seize euros) par les actionnaires via un paiement en numéraire, de sorte que la somme de EUR 64.976,- (soixante-quatre mille neuf cent soixante seize euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration - Estimation des frais

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi de 1915 et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de EUR 1.800,- (mille huit cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social souscrit, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci est régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. le nombre d'administrateurs est fixé à trois administrateurs et celui du commissaire aux comptes est fixé à un;
- 2. les trois personnes suivantes sont nommées administrateurs A et administrateurs B de la Société:
- Monsieur Stuart McMinnies, investisseur en capital à risque, né le 11 mars 1968 à Staplehurst (Royaume-Uni), avec adresse professionnelle au 16 Palace Street, Londres SW1E 5|D (Royaume-Uni), administrateur A;
- Monsieur Robert Van Goethem, investisseur en capital à risque, né le 7 février 1961 à Galveston (Texas, USA), avec adresse professionnelle au 72 Cornelis Schuytstraat, NL-1071 JL Amsterdam (Pays-Bas), administrateur A; et
- Monsieur Robert Kimmels, administrateur de sociétés, né le 4 mars 1969 à Breukelen (Pays-Bas), avec adresse professionnelle au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, administrateur B.
- 3. PricewaterhouseCoopers, S. à r.l., avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, inscrite auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 65.477 est nommée commissaire aux comptes de la Société;
 - 4. le siège social de la Société est fixé au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg;
- 5. le mandat des administrateurs de la Société prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2012 approuvant les comptes annuels 2011; et
- 6. le mandat du commissaire aux comptes de la Société prend fin à la clôture de l'Assemblée Générale Annuelle de 2011 approuvant les comptes annuels 2010.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: F. Bouchoms et M. Schaeffer

Enregistré à Remich, le 31 mai 2006, vol. 470, fol. 47, case 2. – Reçu 649,76 euros.

Le Receveur (signé): P. Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 12 juin 2006.

M. Schaeffer.

(054827.03/5770/587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2006.

SOFIMAT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 43.548.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 mai 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2010.

Pour la société SOFIMAT S.A

N. Schmitz

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063011.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



ORONTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 97.351.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos en tant qu'Administrateur.

Acceptation de la nomination de FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, comme nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Jean-Marie Poos. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Pour la société ORONTE S.A S.G.A. SERVICES S.A. Administrateur Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04100. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063013.3/1023/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

MAY 24 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R. C. Luxembourg B 75.729.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2006

Monsieur Norbert Schmitz, S.G.A. SERVICES S.A. et FMS SERVICES S.A. sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société MAY 24 S.A. N. Schmitz Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04093. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063015.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

WYNNCHURCH TRANSPORTATION & LOGISTICS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 117.398.

STATUTES

In the year two thousand six, on the seventeenth day of May.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

WYNNCHURCH CAPITAL PARTNERS II, L.P., a exempted limited partnership existing under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at Two Conway Park, 150 Field Drive, Suite 165, Lake Forest, Illinois, 60045, United States of America, represented by its general partner WYNNCHURCH PARTNERS II, L.P., in turn represented by its general partner WYNNCHURCH MANAGEMENT LTD,

represented by Bernard Beerens, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 15 May 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name WYN-NCHURCH TRANSPORTATION & LOGISTICS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be,



by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

- 3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.
- 3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 231,725 (two hundred thirty-one thousand seven hundred twenty-five Euro) represented by 9,269 (nine thousand two hundred sixty-nine) shares in registered form with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
- 6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties. If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
 - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

- 7.1. The Company is managed by a board of managers, composed of at least one A manager and one B manager, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).
 - 7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).



Art. 8. Powers of the board of managers

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.
- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of at least an A manager and at least a B manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

- 12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

- 13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
 - 14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.



Art. 15. Allocation of Profits

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
 - (i) Interim accounts are established by at least one manager;
 - (ii) These interim accounts show a profit including profits carried forward or transferred to an extraordinary reserve;
 - (iii) The decision to pay interim dividends is taken by general meeting of the shareholders;
- (iv) The above decision is taken after the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, WYNNCHURCH CAPITAL PARTNERS II, L.P., prenamed and represented as stated above, declares to subscribe for 9,269 (nine thousand two hundred sixty-nine) shares in registered form, with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to EUR 231,741.57 (two hundred thirty-one thousand seven hundred forty-one Euro and fifty-seven cents) which shall be allocated as follows:

- (i) an amount of EUR 231,725 (two hundred thirty-one thousand seven hundred twenty-five Euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and
- (ii) an aggregate amount of EUR 16.57 (sixteen Euro and fifty-seven cents) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The amount of EUR 231,741.57 (two hundred thirty-one thousand seven hundred forty-one Euro and fifty-seven cents) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Cost

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately 4,500 EUR.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

- 1. The following person is appointed as A manager of the Company for an indefinite period:
- Mr Charles B. Grace, Equity Investor, born on 10 December 1971 in Knoxville, Tennessee, United States of America, with professional address at Two Conway Park, 150 Field Drive, Suite 165, Lake Forest, Illinois, 60045, United States of America;
 - 2. The following person and entity are appointed as B managers of the Company for an indefinite period:
- Gilles Jacquet, employee, born on 7 February 1964 in Saint-Mard, Belgium, with professional address at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; and
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilitié limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 79.709.
 - 3. The registered office of the Company is set at 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.



Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-septième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WYNNCHÜRCH CAPITAL PARTNERS II, L.P., un exempted Limited Partnership existant selon les lois des Iles Cayman, ayant son siège social à Two Conway Park, 150 Field Drive, Suite 165, Lake Forest, Illinois, 60045, Etats-Unis d'Amérique, représenté par son associé commandité, WYNNCHURCH PARTNERS II, L.P., à son tour représenté par son associé commandité, WYNNCHURCH MANAGEMENT LTD,

ici représenté par Bernard Beerens, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 mai 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour les fins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1er. Dénomination

Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination WYNNCHURCH TRANSPORTATION & LOGIS-TICS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du conseil de gérance de la Société. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par simple décision du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Dans les cas où le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire de siège, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

- 3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.
- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à protéger la Société contre le risque crédit, le risque de change, de fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que toutes transactions relatives à l'immobilier ou à la propriété mobilière, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

- 4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civiques, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

- 5.1. Le capital social est fixé à EUR 231.725 (deux cent trente et un mille sept cent vingt-cinq euros), représenté par 9.269 (neuf mille deux cent soixante-neuf) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.



Art. 6. Parts sociales

- 6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.
- 6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle conformément aux dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le souhaite.
 - 6.5. La Société pourra racheter ses parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

- 7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance, composé au moins d'un gérant A et d'un gérant B, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixe le terme de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associé(s).
 - 7.2. Les gérants sont révocables à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plusieurs gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant ou en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence sera mentionnée brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit, soit en original, par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées en procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à une réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion
- 9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes d'au moins un gérant A et au moins un gérant B, ou par la ou les signature(s) individuelles ou conjointes de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales de la Société qu'il détient.



12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant toute autre personne ou entité comme son mandataire par écrit que ce soit par courrier, télégramme, télex, téléfax ou par courrier électronique.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

- 13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par courrier ou par téléfax.
- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social de la Société.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant unique ou le conseil de gérance prépare le bilan et le compte des pertes et profits ainsi qu'un inventaire donnant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, du commissaire aux comptes (s'il y en a un) et des associés envers la Société.
- 14.3. Chaque associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan mentionnés ci-dessus au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

- 15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
- 15.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment sous réserve du respect des conditions suivantes:
 - (i) Des comptes intérimaires doivent être établis par au moins un gérant;
- (ii) Ces comptes intérimaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice;
- (iii) L'assemblée générale des associés est seule compétente pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes:
- (iv) La décision susvisée n'est adoptée que dans la mesure où la Société s'est assurée que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

- 16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi applicable pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué à l'associé ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tous les points non expressément prévus aux présents Statuts, il est fait référence aux dispositions légales de la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Paiement

WYNNCHURCH CAPITAL PARTNERS II, L.P., prénommé et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 9.269 (neuf mille deux cent soixante-neuf) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune et de les libérer intégralement par versement en espèces d'un montant de 231.741,57 (deux cent trente et un mille sept cent quarante et un euros et cinquante-sept cents), qui sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de EUR 231.725 (deux cent trente et un mille sept cent vingt-cinq euros) sera affecté au compte capital social nominal de la Société, et



(ii) un montant total de EUR 16,57 (seize euros et cinquante-sept cents) sera affecté au compte prime d'émission de la Société.

La somme de EUR 231.741,57 (deux cent trente et un mille sept cent quarante et un euros et cinquante-sept cents) est à la disposition de la Société, comme il en a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ 4.500 EUR.

Décision de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1. La personne suivante est nommée gérant A de la Société pour une durée indéterminée:
- Monsieur Charles B. Grace, Equity Investor, né le 10 décembre 1971 à Knoxville, Tennessee, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Two Conway Park, 150 Field Drive, Suite 165, Lake Forest, Illinois, 60045, Etats-Unis d'Amérique.
 - 2. La personne et l'entité suivantes sont nommées gérants B de la Société pour une durée indéterminée:
- Gilles Jacquet, employé, né le 7 février 1964 à Saint-Mard, Belgique, avec adresse professionnelle au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg; et
- LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 79.709.
 - 2. Le siège social de la Société est fixé au 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, constate qu'à la demande du comparant ci-dessus, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire. Signé: B. Beerens, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, vol. 153S, fol. 65, case 2. – Reçu 2.317,42 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(065039.3/211/437) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2006.

BOYDEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 85.418.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09381, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(063031.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LEMONLAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois. R. C. Luxembourg B 117.364.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Madame Nathalie Prieur, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spéciale de:

- 1.- La société à responsabilité limitée MIKE KOEDINGER MANAGEMENT, S.à r.l. HOLDING, avec siège social à L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois, (R.C.S.-L. N° B 74.039); et
 - 2.- Monsieur Michel dit Mike Koedinger, éditeur, demeurant à L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté, en vertu de deux procurations données sous seing privé en date du 19 juin 2006,



lesquelles procurations après avoir été paraphées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre Ier .- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

- Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de LEMONLAND S.A.
- Art. 2. Le siège de la société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

- Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.
- Art. 4. La société a pour objet l'acquisition, la vente, la mise en valeur, la mise en location et la gestion d'un ou plusieurs immeubles pour compte propre.

En outre, elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quatre cent mille euros (400.000,- EUR), représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

- **Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.
- Art. 9. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.
- **Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.



Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de juin, à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-propriétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-propriétaire.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

- Art. 14. L'année sociale commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
- Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et les modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

- 1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2006.
 - 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) MIKE KOEDINGER MANAGEMENT, S.à r.l. HOLDING, préqualifiée, trois cent quatre-vingt-dix-neuf ac-	
tions	399
2) M. Mike Koedinger, préqualifié, une action	1
Total: quatre cents actions	400

Toutes les actions ont été entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de quatre cent mille euros (400.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à 5.750,- EUR

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires représentés comme ci-avant, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

- a) MIKE KOEDINGER MANAGEMENT, S.à r.l. HOLDING, préqualifiée;
- b) La société anonyme EDITIONS MIKE KOEDINGER S.A., avec siège social à L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois (R.C.S.-L. B 95.211);
 - c) Monsieur Mike Koedinger, préqualifié.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

77801



Troisième résolution

A été nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, né à Luxembourg le 29 mai 1954, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les mandataires des comparantes ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Prieur, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, vol. 28CS, fol. 93, case 3. – Reçu 4.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 juillet 2006.

P. Decker.

(064499.3/206/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

KALAHARI INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 117.373.

STATUTS

L'an deux mille six, le quinze juin.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

Ont comparu:

1.- INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., ayant son siège social à Panama-City (République de Panama), représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 4;

2.- GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., ayant son siège social à Panama-City,

représentée par Mademoiselle Jeanne Piek, prénommée,

en vertu d'une procuration générale, déposée au rang des minutes du notaire Robert Schuman, de résidence à Differdange, suivant acte du 3 février 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 février 1998, volume 833, folio 9, case 3.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1er. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de KALAHARI INVESTMENTS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques, se rattachant directement ou indirectement à son objet.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet, notamment en empruntant, en toutes monnaies, par voie d'émission et d'obligations et en prêtant aux sociétés dont il est question à l'alinéa précédent.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières dans tous secteurs, qui peuvent lui paraître utiles à l'accomplissement de son objet.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en trois cent dix (310) actions de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.



En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature individuelle du président du conseil d'administration, soit par la signature collective de deux administrateurs.

Art. 6. Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois, le président du conseil d'administration peut être nommé par l'assemblée générale extraordinaire.

- **Art. 7.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.
 - Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier mardi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparantes préqualifiées déclarent souscrire les actions comme suit:

1 INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
2 GLOBAL SERVICES OVERSEAS INC., prénommée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que le montant intégral du capital social se trouve à la disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire qui le constate.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.



Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre mille euros (EUR 4.000,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois.

Sont nommés administrateurs:

- a) Monsieur Claude Faber, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt:
- b) Monsieur Didier Kirsch, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt:
- c) Mademoiselle Jeanne Piek, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Les mandats des administrateurs prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

2.- Le nombre des commissaires est fixé à un.

Est nommé commissaire aux comptes:

REVILUX S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille onze.

3.- Le siège social est établi à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparantes, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Piek, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 83, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour exédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

E. Schlesser.

(064663.3/227/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

ELIOT GROUPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 103.150.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 mars 2006

Acceptation de la démission de Monsieur Jean-Marie Poos, en tant qu'Administrateur. Nomination de la société FMS SERVICES S.A., comme Administrateur, en remplacement. Elle est domiciliée au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg. Leur Son mandat viendra à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

Pour la société ELIOT GROUPE HOLDING S.A.

S G A SERVICES

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2006, réf. LSO-BR04085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063019.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

TIPICA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 5, rue Emile Bian. R. C. Luxembourg B 75.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09378, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(063032.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



ALIAS MUSTANG INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R. C. Luxembourg B 95.884.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09388, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(063039.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

S.E.I.I., SOCIETE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R. C. Luxembourg B 41.930.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09385, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P. Rochas

Administrateur

(063041.3/636/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

MENUISERIE GUY MORHENG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4384 Ehlerange, Z.I. ZARE. R. C. Luxembourg B 40.073.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01388, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063049.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

MEDIAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt. R. C. Luxembourg B 50.998.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt-six juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A comparu:

Monsieur Patrick Rochas, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Werner Goeldi, comptable, né à Sennwald SG, le 26 juin 1948, demeurant Aeulestrasse 38, FL-9490 Vaduz (Liechtenstein),

en vertu d'une procuration datée du 16 juin 2006.

Laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le comparant agissant en sa dite qualité et le notaire instrumentaire demeurera annexée aux présentes pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant agissant en sa dite qualité a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

- Que la société anonyme MEDIAN HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 50.998, a été constituée suivant acte reçu Maître Réginald Neuman, en date du 10 avril 1995, publié au Mémorial C numéro 370 du 5 août 1995.
- Que le capital social de ladite société s'élève actuellement à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), intégralement libéré.
- Que le mandant dûment représenté est devenu propriétaire de l'intégralité des actions libérées du capital de ladite société, et qu'en sa qualité d'actionnaire unique il déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de ladite société MEDIAN HOLDING S.A.
- Qu'en tant qu'actionnaire unique, il a décidé de dissoudre et de liquider ladite société, celle-ci ayant cessé toute activité.
 - Que partant, il prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.
- Que le comparant dûment représenté déclare que les dettes connues ont été payées et qu'il a transféré tous les actifs à son profit, en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers, connus ou inconnus,



de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux et qu'il réglera également les frais des présentes.

- Qu'en conséquence, la liquidation de la société est achevée et celle-ci est à considérer comme définitivement clôturée et liquidée.
- Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour.
- Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq ans au 10A, rue Henri M. Schnadt à L-2530 Luxembourg.
 - Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires, le tout en présence du notaire instrumentant. Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant agissant en sa dite qualité, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Rochas, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 juin 2006, vol. 918, fol. 60, case 3. - Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juillet 2006.

B. Moutrier.

(064339.3/272/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2006.

KODIAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6833 Biwer, 16, Op der Lang Heck. R. C. Luxembourg B 83.390.

Le bilan rectificatif et l'annexe légale rectificative au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juin 2006, réf. LSO-BR01387, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063051.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

PRIMER WALKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3505 Dudelange, 30, rue Dominique Lang. R. C. Luxembourg B 81.876.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063052.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

MECCARILLOS FRANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R. C. Luxembourg B 38.998.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires du 29 juin 2001, que:

- La Société SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE DES TABACS ET ALLUMETTES, sise à Paris (F-75013), 182-188, avenue de France, a été nommée administrateur de la Société. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2005.
- Messieurs Laurent Claret, Daniel Le Helley, Robert Hyvernat et Daniel Campion ont démissionné de leurs fonctions d'administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2006, réf. LSO-BR02576. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063080.3/799/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



AGENCE IMMOBILIERE MARA MAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Bertrange, 13, route de Longwy. R. C. Luxembourg B 97.836.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07728, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signatures.

(063154.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LOGITEM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8211 Mamer, 113, route d'Arlon. R. C. Luxembourg B 109.159.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

(063156.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

M & M CARRELAGES CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7263 Helmsange, 6, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 107.603.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08391, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063157.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

PHARMA FORTUNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 81.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg, le 20 mars 2006 à 17:00 heures

Omissis

Septième résolution

Le mandat des administrateurs arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler les mandats des administrateurs Marco Sterzi et Monsieur Guglielmo Pedrazzini ainsi que du commissaire aux comptes Achille Severgnini.

Elle décide en outre de remplacer l'administrateur Maria Laura Guardamagna par Monsieur Xavier Mangiullo.

Le nouveau conseil d'administration est composé de la façon suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg;

Guglielmo Pedrazzini, demeurant au 12 Via Pioda, CH-6901 Lugano;

Xavier Mangiullo, demeurant au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, demeurant au 9 via Camperio, I-20123 Milan.

Le mandat des membres du conseil d'administration prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 20 mars 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

X. Mangiullo

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08552. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063269.3/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



AVIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 82.153.

_

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 26 mai 2006 à 10.00 heures à Luxembourg

Résolution

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat d'Administrateur de Madame Sarah Pacini, de Monsieur Jean Quintus et de la société COSAFIN S.A. ainsi que le mandat du commissaire aux comptes, la société HRT REVSION, S.à r.l.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

AVIMMO S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08379. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063159.3/1172/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

ZAXION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R. C. Luxembourg B 78.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063160.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

STUDIO P.M., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8469 Eischen, 17, rue Gaichel.

R. C. Luxembourg B 99.364.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08404, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063167.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

WHOLE IN ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 3.981.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2006

L'Assemblée accepte la démission, avec effet immédiat, de Madame Virginie Marchegiani, employée privée, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

L'Assemblée nomme en remplacement de l'administrateur démissionnaire LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 12 juin 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2006, réf. LSO-BR06790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063151.3/655/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.



PRISCILLA COIFFURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 113.381.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR08406, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Signature.

(063168.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

SANET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 4, rue des Jones.

R. C. Luxembourg B 105.856.

Le bilan 2005, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063202.6//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

MARKO POLO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve. R. C. Luxembourg B 80.699.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue à Luxembourg, le 15 mai 2006

Première résolution

Le Conseil d'Administration prend connaissance de la douloureuse perte de l'administrateur Flavio Lazzarini.

Deuxième résolution

Le Conseil d'Administration prend note de la démission de l'administrateur Maria Laura Guardamagna, par lettre de démission du 12 mai 2006.

Troisième résolution

Au vue des résolutions qui précèdent, le Conseil d'Administration décide de ne pas nommer de nouveaux administrateurs à intégration du conseil d'administration, et confirme donc le nombre des administrateurs en charge à trois. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2006.

Pour copie conforme

Le Conseil d'Administration

M. Sterzi / F. Docchio

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06791. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063222.3/850/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck